

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

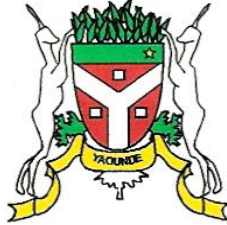
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE I^{er}DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 041 DU 24/03/2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° 020/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026

RELATIF A LA FORMATION DES TECHNIQUES, RECENSEMENTS ET GOUVERNANCES DE CERTAINES OUTILS DE GESTION
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

12. Remise des offres	12. Remise des offres
12. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 25/03/2026 à 08Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: “ N° 020/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026 RELATIF A LA FORMATION DES TECHNIQUES, RECENSEMENTS ET GOUVERNANCES DE CERTAINES OUTILS DE GESTION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”	12. Remise des offres Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 27/03/2026 à 10Heures, heure locale revêtue de la mention suivante: “ N° 020/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026 RELATIF A LA FORMATION DES TECHNIQUES, RECENSEMENTS ET GOUVERNANCES DE CERTAINES OUTILS DE GESTION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
14. ouverture des plis	14. ouverture des plis
14. ouverture des plis L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23/03/2026 à 10 heures dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sise au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} et les offres financières le 24/03/2026 à 8h. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.	14. ouverture des plis L'ouverture se fera en deux temps L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27/03/2026 à 11 heures dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sise au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} et les offres financières le 30/03/2026 à 8h. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

LOT 1 : Formation sur le recensement du dispositif de pilotage du budget

7.I. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° Prix	Désignation des tâches et prix unitaires en toutes lettres	Unité	Prix Unitaire (FCFA)
Lot 1	Formation sur le recensement du dispositif de pilotage du budget	Forfait	

7.J. CADRE DU DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
Lot 1	Formation sur le recensement du dispositif de pilotage du budget	Forfait	1		

LOT 2 : Formation sur la Gouvernance urbaine de proximité acteurs, outils, et technique

7.I. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° Prix	Désignation des tâches et prix unitaires en toutes lettres	Unité	Prix Unitaire (FCFA)
Lot 2	Formation sur la Gouvernance urbaine de proximité acteurs, outils, et technique	Forfait	

7.J. CADRE DU DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
Lot 2	Formation sur la Gouvernance urbaine de proximité	Forfait	1		

LOT 3 : Formation sur les techniques de gestion du courrier

7.I. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° Prix	Désignation des tâches et prix unitaires en toutes lettres	Unité	Prix Unitaire (FCFA)
Lot 3	Formation sur les techniques de gestion du courrier	Forfait	

7.J. CADRE DU DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
Lot 3	Formation sur les techniques de gestion du courrier	Forfait	1		

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

Yaoundé le 24/03/2026

Le Maire

